



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS JEUNES CORREZE

(Dernière actualisation septembre 2015)

Directeur : BRUNETEAU Julien

L'Accueil de Loisirs Jeunes répond à un besoin des jeunes et de leur famille d'obtenir un lieu d'accueil. En effet, lors d'une enquête auprès de la population, il est ressorti que les habitants de Corrèze avaient des attentes concernant la mise en place d'un lieu encadré à destination des préadolescents et des adolescents.

L'association « Les Môm'édières », s'est positionné auprès de la commune de Corrèze pour assurer ce service lors d'un conseil d'administration en date du 26 mars 2012.

L'accueil de loisirs, dans une démarche d'éducation globale et complémentaire (avec les parents et l'école), s'appuie sur des valeurs éducatives telles que le respect, l'égalité des droits et des devoirs, la solidarité, la liberté ou la démocratie pour chercher à :

Faire des jeunes d'aujourd'hui, les citoyens de demain.

Lieu de socialisation, d'échange et de partage, l'accueil de loisirs Jeunes permet l'apprentissage du vivre ensemble, l'apprentissage de savoir, de savoir-être et de savoir-faire et contribue à l'épanouissement de chacun.

Le jeune doit s'y sentir entourer, écouter et doit trouver sa place autant parmi le groupe qu'auprès des adultes qui gravitent autour de lui. A ce titre, ces derniers sont les garants d'une bonne intégration et du respect de chacun par tous.

L'accueil de loisirs Jeunes, comme son nom l'indique, doit aussi laisser une place aux loisirs. Elle est d'ailleurs primordiale car le jeune y vient soit sur des temps de vacances ou sur des temps « libres ». Il a le pouvoir d'en faire ce qu'il en veut, aider et accompagner en cela par les adultes, qui se doivent donc de respecter les besoins et les envies des enfants.

C'est l'occasion de développer la curiosité, de susciter la créativité, de découvrir de nouvelles activités, d'étendre le champ des possibles sans oublier de se divertir dans un rythme adapté à tous.

Il incombe donc à l'équipe pédagogique de mettre en place une démarche de travail pour que l'accueil de loisirs soit un espace d'accomplissement et d'épanouissement des jeunes.

Pour se faire, l'équipe pédagogique doit s'appuyer sur des outils de travail, au premier rang desquels se trouvent le projet pédagogique et un projet de fonctionnement directement inspiré par ce projet pédagogique.

I : Territoire d'action :

Il s'agit du territoire d'action de l'association comme défini dans le Projet Educatif de l'association, Corrèze est situé au centre de ce territoire.

La commune de Corrèze, porteur initiale du projet, et l'association conventionne chaque année. Cette convention a pour objet de financer une part des coûts de fonctionnement de la structure et la mise à disposition du local dédié.

Le collège est implanté sur le territoire d'action de l'association. Afin que l'accueil bénéficie au plus grand nombre, il est ouvert aux jeunes de Corrèze et à ceux scolarisés au collège. L'association ouvre également l'accueil aux jeunes de son territoire.

Il faut également noter que deux Etablissements Publics Inter-Communautaire (EPCI) sont concernés : **la communauté d'agglomération « Tulle Agglo »** (Bar, Beaumont, Corrèze, Eyrein, Gimel les cascades, Orliac de Bar, Saint Augustin, Saint Priest de Gimel, Vitrac sur Montane.) et **la communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières** (Chaumeil et Meyrignac l'Eglise).

La population présente sur ce territoire représente environ 3500 personnes.

II : Le public :

Le public concerné par cet accueil, est le public préadolescent et adolescent du territoire d'action de l'association. Il faut également y ajouter les jeunes scolarisés au collège de Corrèze et venant d'autres communes que celles suscitées.

Pour que l'action de l'équipe d'animation soit la plus juste et efficace au regard du public accueilli, il est nécessaire de connaître ces jeunes, leur caractéristique, leurs besoins et envies.

Il faut tout d'abord, considérer que cette période dans la vie de l'enfant est une période charnière en effet, les jeunes quittent peu à peu l'enfance pour se diriger vers le monde des adultes.

C'est une période de changement important physiquement, ce qui va interagir sur leur comportement et mais aussi sur leur vie sociale.

Le changement physique n'est d'ailleurs pas toujours vécu sereinement par les jeunes, notamment pour ceux ou celles qui ont une puberté précoce ou au

contraire tardive. Certains ont besoin de temps pour appréhender leur « nouveau corps », d'autres attendent ce dernier avec impatience. Ils ont d'autant plus de mal que la reconnaissance des autres est important pour eux, ils ont besoin de plaire et de se sentir désirer. Ces changements physiques et hormonaux entraînent également chez eux, de la fatigue caractérisée par leur nonchalance apparente, de l'irritabilité et des sautes d'humeurs, surtout dû à leur grande sensibilité et leur fragilité affective. Cette sensibilité exacerbée, fonctionne dans les deux sens, positif et négatif ; ils éprouvent intensément les choses.

Dans leur vie sociale, il se détache peu à peu de ceux qui les ont accompagnés dans leur enfance, notamment leur parent ; ils ont l'impression d'être incompris, pas écouté et pas libre de mener leur vie. Tout ceci est dû à leur besoin de reconnaissance et d'affirmation de leur identité.

De plus, ils ont désormais d'autres sources de soutien et d'écoute, ils ont besoin de rencontre, d'échanges et de rassemblement, d'où leur envie de vie en groupe et de se créer un petit monde à eux. Pour autant, ils ont aussi besoin de modèle et suivent par conséquent les phénomènes de mode, qu'il soit vestimentaire, musicale ou capillaire. Dans le même temps, ils sont capables de rejeter fermement toute personne qui n'entrerait pas dans leur idéal.

C'est une période pour eux de paradoxes : par exemple, ils ont besoin de solitude mais ils ont aussi besoin d'être, de faire parti d'un groupe.

Enfin, ils ont besoin d'être très actif physiquement même s'ils se fatiguent assez vite. Ils aiment le défi et se mettre en compétition les uns par rapport aux autres.

On peut conclure en disant que les préados et les ados, sont des jeunes compliqués à cerner. En effet, chacun va à son rythme, c'est une période d'évolution importante dans la construction de l'adulte qu'il sera.

L'équipe d'animation se devra d'être attentif à l'ensemble des paramètres qui caractérisent cette tranche d'âge et les prendre en compte dans leurs actions.

III : Objectifs pédagogiques :

- *Permettre aux jeunes d'avoir un lieu d'accueil et de rassemblement propice aux échanges, à la convivialité et au développement de projets collectifs et individuels.*

Les jeunes de cet âge aiment se retrouver entre eux mais n'ont pas toujours de lieu adéquat pour le faire, l'accueil de loisirs jeunes peut leur permettre d'avoir un lieu conçu et pensé pour eux.

Outre l'échange et la convivialité, ce lieu doit permettre l'émergence et la création de projets, qu'ils soient individuels ou collectifs.

- *Permettre l'accès à l'accueil au plus grand nombre.*

Tous les jeunes du territoire doivent pouvoir bénéficier de l'accueil, quelques soient leurs situations familiales, sociales ou physique.

Ainsi, une adhésion de 30€ annuelle sera versé par les jeunes.

Cet objectif devra aussi prendre en compte le handicap quel qu'il soit, si un jeune porteur se présentait.

- *Permettre l'accès à l'autonomie des jeunes du territoire par une compréhension des enjeux de société d'aujourd'hui et demain, par une constante responsabilisation et participation de ces derniers.*

L'accueil devra être attentif aux difficultés que les jeunes peuvent rencontrer dans la société d'aujourd'hui. L'équipe d'animation, en accompagnant les jeunes dans la compréhension de ces enjeux cherchera à conduire ces derniers vers une vie de futur citoyen. Cela passe aussi par une responsabilisation des jeunes dans la vie et le fonctionnement de l'accueil et une participation active à leurs loisirs.

- *Faciliter l'intégration des jeunes dans la vie locale.*

L'implication aux événements locaux est un levier de valorisation et de reconnaissance. L'accueil de loisirs jeunes, se fera le lien entre les jeunes, les associations et les autres acteurs du territoire.

- *Développer l'intérêt des jeunes dans divers domaines tout en développant la communication au sein de l'accueil de loisirs et en dehors.*

L'accueil de loisirs sollicitera la capacité de réflexion et d'analyse des jeunes afin qu'ils comprennent l'enjeu de savoir se positionner et d'avoir et une opinion propre. En favorisant diverses formes de communication et d'expression, chacun pourra se faire et donner son propre avis.

- *Permettre aux jeunes une ouverture et une découverte d'activités ludiques, sportives, culturelles...*

Tout en tenant compte des attentes et des envies des jeunes, l'accueil de loisirs jeunes, se devra de proposer un large panel d'activités dans divers domaines.

- *Promouvoir une utilisation efficace et sécurisée de l'outil informatique.*

L'outil informatique est aujourd'hui un vecteur d'échange, de partage, de connaissance, d'information... mais son utilisation demande un apprentissage particulier, notamment sur des notions telles que la liberté et la protection de la vie privée, le respect de chacun ou encore des droits d'auteurs. L'accueil de loisirs jeunes se doit d'être un lieu où les jeunes seront sensibilisés à ces différents aspects.

- *Permettre aux jeunes d'être ouvert sur le Monde et de sortir de leur territoire de vie.*

L'accueil de loisirs est certes situé sur un territoire mais il ne peut en aucun cas se suffire de cela. C'est pourquoi, l'accueil de loisirs se devra d'être ouvert vers l'extérieur. Cet objectif pourra faire l'objet de séjours, qu'ils soient accessoires à l'ALJ ou autres.

IV : L'équipe d'animation (rôle et attitudes) :

Il faut rappeler, tout d'abord, que **l'équipe d'animation est garante de la sécurité physique, morale et affective** des jeunes.

Pour se faire, l'équipe d'animation sera attentive à chaque jeune. Elle sera à l'écoute de chacun sachant que la communication orale n'est pas la seule à devoir être appréciée, elle devra donc observer également les attitudes et comportements des jeunes qui souvent révèlent beaucoup de choses sur ce dernier.

Une charte de vie en communauté sera mise en place par l'équipe d'animation en collaboration avec le groupe. Ceci pour permettre que chacun connaisse et établisse les règles qui feront que la bonne vie du groupe soit assurée. C'est un moyen de responsabiliser les jeunes et de leur apprendre les usages de la démocratie. Il est important de spécifier les « sanctions » qu'encourent les jeunes en ne la respectant pas. En effet, une loi sans sanction n'a aucun sens juridique. La mairie de Corrèze a établi un règlement intérieur d'utilisation des locaux sur lequel la charte devra s'appuyer.

L'équipe d'animation porte et applique le projet pédagogique qui est son outil de travail au quotidien.

Elle anime la vie du groupe et fait en sorte que celui-ci vive bien. Pour se faire, elle sera amenée régulièrement à organiser un dialogue de type forum où chacun pourra s'exprimer et où les décisions concernant le groupe seront prises démocratiquement. Ceci afin d'éviter les conflits et de satisfaire une large majorité.

Dans son rôle auprès des jeunes, elle est force de proposition : organise et anime des temps à destination du public et reste à l'écoute des besoins et des envies de celui-ci. Dans ce dernier cas, elle accompagne les jeunes à les réaliser dans la mesure des moyens (humain, matériel, financier...) dont elle dispose.

L'équipe, par souci de crédibilité et de légitimité vis-à-vis de son public, doit rester soudée, doit être complémentaire et viser les mêmes objectifs. La communication est le meilleur atout de l'équipe pour atteindre une parfaite harmonie.

L'équipe doit également s'évaluer afin d'analyser son ou ses actions, de soulever les problèmes rencontrés et d'anticiper ses futures actions.

Rôle du directeur :

Il est le garant principal de la sécurité et de l'application de la réglementation sur le centre. Il assure la bonne marche du centre tant d'un point de vue pédagogique, qu'administratif (gestion du budget d'activité, registre d'infirmierie...). Il est l'interlocuteur auprès de l'organisateur, des partenaires et des parents. Il coordonne l'équipe par le biais de réunions pédagogiques.

Il est aussi un animateur qui participe à la vie du centre.

Rôle des animateurs :

En premier lieu, ils sont responsables de la sécurité affective et morale des jeunes.

Ils répondent aux besoins des jeunes. Ils sont à la fois sources de propositions et à l'écoute des envies des jeunes et par conséquent les accompagnent dans leurs choix. Il participe aux réunions d'équipe.

Dans un premier temps, l'équipe sera composée d'un directeur et d'un animateur. Par la suite, le directeur jugera de la nécessité de moduler cette équipe en fonction de la fréquentation ou des projets mis en place.

VI : L'action pédagogique et éducative :

Elle incombe à l'équipe d'animation mais peut être (et doit être) confiée à des intervenants extérieurs s'il est nécessaire.

C'est notamment le cas des activités qui nécessitent des compétences ou des aptitudes particulières.

En effet, la plupart des activités sportives doivent être encadrées par des animateurs « brevet d'état » ou ayant un BPJEPS dans l'activité.

L'équipe peut être également amenée à faire intervenir des professionnels sur des thématiques particulières, notamment sur des actions d'éducation à la santé par exemple.

Dans tous les cas, l'action pédagogique doit être pensée et préparée. Elle devra faire également l'objet d'évaluations régulières.

L'accueil de loisirs pour répondre aux objectifs fixés, sera à l'écoute des jeunes mais pour autant, l'équipe sera force de proposition et œuvrera dans ce sens en se positionnant sur divers projets :

- **Les séjours** : Des séjours seront proposés par l'ALJ. Pour autant, ils seront construits avec les jeunes afin de les rendre acteurs de leurs loisirs. Ils pourront être préparés, lors de réunion autour d'un projet commun ou lors des visites des jeunes. Ils pourront être de deux types selon la réglementation de la DDCSPP, accessoire à l'accueil ou séjour ; ils feront l'objet d'une déclaration auprès des services de l'état suivant la réglementation en cours.
- **« Projet collectif »** : Le but de cette action est de faire découvrir la démarche de projet aux jeunes en partant d'une idée et d'arriver à sa réalisation. Il permettra également l'échange, obligera les jeunes à argumenter leur envie, à faire des concessions... On pourra envisager de travailler sur un ou plusieurs projets suivant le travail à fournir, qu'ils soient à courts, moyens ou longs termes. C'est là encore un moyen d'amener de la participation.
- **Les sorties** : Des sorties à la journée ou à la demi-journée pourront être organisés. Sur le même principe que les séjours, elles seront soit à l'initiative de l'équipe soit en réponse aux envies et besoins des jeunes. Les jeunes seront associés à la démarche liée à l'organisation de ces dernières.
- **Les ateliers** : Des ateliers sur une thématique particulière seront proposé aux jeunes. Les disciplines pourront être divers et variés (musique, Arts plastiques, danse, activités manuelles, cuisine...) Ils pourront être mener par les animateurs de l'accueil, par des intervenants extérieurs ou par un ou des jeunes qui auraient envie de faire découvrir aux autres une pratique qu'il apprécie.

On peut noter également que nous disposerons des installations présentent sur la commune de Corrèze (piscine, bibliothèque, gymnase).

VIII : Evaluations :

Evaluations est volontairement mis au pluriel.

En effet, l'évaluation est multiple, elle a pour but d'analyser la cohérence des actions de l'ensemble de l'accueil avec les objectifs fixés par le projet pédagogique. Elle doit être présente à chaque étape de la réalisation de ces dernières afin de pouvoir les faire évoluer.

Comment évaluer ?

Il est d'abord nécessaire d'identifier ce que l'on veut évaluer. Ensuite, nous devons définir les critères qui nous permettront d'évaluer notre action. Enfin, nous définirons les indicateurs visibles et mesurables de nos critères d'évaluation. Ces derniers regroupent différents outils tel que la grille, l'observation, la discussion, des jeux et autres.

Tout cet ensemble, sera à penser en amont des différents projets.

Les jeunes devront être associés aux diverses évaluations car étant au cœur du système, leurs avis sont primordiaux.

Un ensemble d'outils d'évaluation sera donc mis en place par l'équipe d'animation afin de pouvoir apprécier si les objectifs pédagogiques ont été atteints pleinement ou partiellement et de pouvoir prévoir les nouveaux axes de travail à mettre en place.

L'évaluation a pour but, notamment, de pouvoir donner une suite au travail effectués auprès des jeunes, en termes de perspective, et de pouvoir améliorer les pratiques de l'équipe.

Attention, l'évaluation n'a pas vocation à juger mais bien à permettre à chacun d'évoluer dans ses pratiques, son approche du public...